



PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES PILES USAGÉES

La Ville de Magog a lancé en octobre 2007 un projet de récupération des piles domestiques usagées dans les lieux publics. Chaque année, au Québec, il se vend près de 50 millions de piles à usage domestique.

Les piles constituent un résidu domestique dangereux (RDD) puisqu'elles contiennent des métaux lourds qui peuvent contaminer notre environnement. On ne doit pas mettre les piles aux ordures. Elles doivent être récupérées dans un écocentre avant d'être acheminées vers un lieu sécuritaire. Vous pouvez disposer des piles usagées à l'un des points de services municipaux suivants :

- Hôtel de ville (7, rue Principale Est)
- Centre des travaux publics et des services techniques (520, rue Saint-Luc)
- Écocentre (2300, rue Tanguay (dans le parc industriel);
- Centre communautaire de Magog (95, rue Merry Nord)
- Bibliothèque Memphrémagog (90, rue Saint-David)
- Centre d'interprétation du Marais (69, Chemin Roy)
- Aréna (100, rue Saint-Alphonse Nord)
- Centre d'arts visuels de Magog (61, rue Merry Nord)

Vous devez disposer de tout autre RDD (huiles, peintures, aérosols, etc) à l'écocentre.



Repérez ce contenant!